

16380

DECISION COLLECTIVE DE NOMINATION DU GERANT

Les soussignés,

23 NOV. 2009

Mr Olivier VARROY demeurant 51 rue de l'olivier 13005 Marseille

Mlle Véronique BERENGER demeurant 51 rue de l'olivier 13005 Marseille

Mr Christophe PATHIER demeurant 7B rue Léon Chave 13005 Marseille

Agissant en qualité d'associés fondateurs de la société AOP informatique, société à responsabilité limitée, au capital de sept mille six cent vingt deux euro et quarante cinq cent euro (7622.45 €). Dont le siège social est fixé au 19 rue Julia 13005 Marseille.

ONT PROCEDE A LA NOMINATION DU GERANT :

Mlle Véronique BERENGER, née le 13 mai 1969 à Marseille de nationalité Française, Célibataire, demeurant 51 rue de l'olivier 13005 Marseille démissionne de sa fonction de gérante.

Est nommé gérant de la société, M Olivier VARROY pour une durée de deux ans

Dans ces rapports avec les tiers de bonne foi, le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Dans ces rapports avec les associés, le gérant a tous pouvoirs pour engager la société, à l'exception des actes suivants qui nécessitent une autorisation préalable des associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire :

-Engagement financiers ou engagement ayant des conséquences financières supérieures à un montant de dix mille euros.

-Embauche de personnel, fixation de leur rémunération.

En rémunération de ses fonctions et des responsabilités en découlant, le gérant recevra une somme mensuelle de zéro euro. Par ailleurs, lesdit gérante aura droit au remboursement des frais qu'il aura engagé pour le compte de la société, et ceux à hauteur des montants et sur justificatifs.

M. Olivier VARROY déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Fait à Marseille le 31 juillet 2009

En quatre exemplaires

Monsieur Olivier VARROY

Mlle Véronique BERENGER

Monsieur Christophe PATHIER

11
certifié conforme
à l'original "